

# L'invention du racisme (par les antiracistes) en France

L'élection à la présidence de la république de Nicolas Sarkozy est sans conteste un événement historique majeur pour la France. C'est en effet la première fois que le locataire de l'Élysée n'est pas un français de souche, et qui plus est, d'origine en partie juive. Et il en est de même de son épouse, la Première Dame du pays qui a pu même déclarer qu'elle était « fière de n'avoir aucune goutte de sang français dans les veines ». Tout aussi remarquable est le fait que, si N.Sarkozy a pu ainsi triompher, c'est en grande partie grâce aux électeurs du Front National (FN), et plus largement, aux idées incarnées depuis des décennies par Jean-Marie Le Pen, son leader.

On est alors en droit de se demander qu'est-ce qui se trame réellement dans les coulisses de la vie politique française. Pourquoi des gens réputés « xénophobes » ont-ils voté en masse (près de la moitié d'entre eux au premier tour et plus de 75 % au second) pour quelqu'un qu'ils auraient dû considérer comme un « métèque ». Et surtout, pourquoi des idées que l'on nous a depuis si longtemps assénées comme étant particulièrement « nauséabondes » sont maintenant devenues acceptables à partir du moment où c'est un autre que Le Pen qui les présente.

Pour nous y retrouver, essayons de faire le point.

## 1) L'invention de l'Extrême-Droite

Le mouvement politique incarné par J.-M. Le Pen apparut en 1972, à la suite d'une coalition de divers courants nationalistes ou populaires marginalisés. On y voyait donc se côtoyer des représentants des différents camps qui s'étaient affrontés au cours des décennies précédentes : anciens gaullistes, vichystes ou pro-allemands de la dernière guerre, rapatriés des colonies, et par la suite, catholiques traditionnalistes, régionalistes, etc. Sa doctrine même était assez vague et ne se distinguait de celle des milieux au pouvoir que par une défense plus accentuée de certains intérêts catégoriels, ainsi que par une demande de régulation plus stricte de l'immigration non-européenne. On sait en effet que, jusqu'en 1974, l'entrée des travailleurs étrangers était encouragée en France et les ressortissants de ses anciennes colonies pouvaient s'y installer librement.

Durant les années 70, l'existence du FN était quasiment confidentielle. A l'élection présidentielle de 1974, Le Pen n'obtient que 0,74 % des voix et en 1981, il ne réussit même pas à se présenter, faute d'avoir obtenu le parrainage requis des 500 signatures d'élus. En juin 1984 cependant, le FN créa l'événement en obtenant près de 11 % aux élections européennes. Depuis lors, on peut dire que ce parti représentait entre 10 et 20 % de l'électorat français, malgré un score plus réduit en 1999 à la suite de la secession de Bruno Megret. Cela en faisait le troisième parti politique de France, derrière le RPR/UMP et le Parti Socialiste.

Les raisons apparentes de ce développement soudain du FN à partir de 1984 sont connues. Ce sont d'une part la montée des inquiétudes d'une fraction de l'électorat face aux problèmes liés à l'immigration et de l'autre, la possibilité qu'a eu J.-M. Le Pen d'être mieux connu en participant enfin aux émissions télévisées de grande écoute. On peut également y ajouter le fait qu'en 1985, pressentant sa défaite, le parti socialiste décida de changer le mode de scrutin en établissant la proportionnelle. Ceci permit donc au FN d'obtenir aux élections législatives de 1986 près de 10 % des voix et 35 députés.

Mais aussitôt en place, le gouvernement de la première cohabitation dirigé par Jacques Chirac rétablit le mode de scrutin majoritaire à deux tours. Ce qui fait qu'aux nouvelles législatives qui avaient suivi la réélection de F.Mitterrand en 1988, le FN n'obtint plus qu'un seul député (pour quelques mois !) alors que la proportion de ses électeurs au niveau national avait plutôt augmenté. D'ailleurs, Le Pen lui-même obtint 14,38 % des voix au premier tour de la précédente élection présidentielle. On ne saurait ainsi nier que les différentes transformations du mode de scrutin et de redécoupages des circonscriptions électorales depuis 1986 étaient avant tout motivées en France par le désir de marginaliser le FN, au mépris de l'électorat.

Mais c'est surtout dans ce que l'on a pu qualifier de « politique de diabolisation » que cette volonté d'exclusion du parti de J.-M. Le Pen était la plus manifeste. A partir en effet 1986, Le Pen, et par la suite,

d'autres leaders du FN firent l'objet d'un véritable harcèlement judiciaire, en raison des plaintes portées contre eux ou qu'ils déposaient eux-mêmes en réaction, pour diffamation. En l'espace de 20 ans, à lui seul, le leader du FN dut ainsi faire face à 36 procès et subir 19 condamnations. La première de la série date de mars 1986 où il fut condamné pour « antisémitisme insidieux » pour avoir déclaré lors d'une fête de son parti : « Je dédie votre accueil à Jean-François Kahn, à Jean Daniel, à Yvan Levaï, à Elkabbach, à tous les menteurs de la presse de ce pays. Ces gens-là sont la honte de leur profession ». Les quatre noms cités sont ceux de journalistes d'origine juive qui s'étaient montrés particulièrement acharnés contre le FN. Les autres condamnations qui allaient suivre sont toutes un peu dans le même genre. Parmi celles-ci, la plus médiatisée (et la plus lourdement condamnée !) fait suite à une déclaration qualifiant la question des chambres à gaz de « point de détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale ». On a interprété cela comme une « minimisation » ou une « banalisation » intolérable de ce que tout un chacun devrait considérer spontanément comme une focalisation de l'horreur absolue. En fait, à l'exception d'une condamnation pour « violence » contre une élue socialiste lors d'une échauffourée en 1998, toutes les autres condamnations de Le Pen pour cette période relèvent, au mieux du délit d'opinion, au pire, et c'est souvent le cas, du « procès d'intention » au sens littéral de l'expression. A cette différence près que l'interprétation de l'« intention » en question est ici laissée à la seule discrétion des plaignants et du tribunal qui sanctionne ensuite pénalement.

Manifestement, l'objectif de ses adversaires était de le faire passer par tous les moyens pour « raciste », et même « fasciste » ou « nazi », afin de rendre le FN « infréquentable » dans l'espace politique français. Et effectivement, à partir de 1988 toute alliance avec ce parti considéré comme d'« extrême droite » se vit dénoncée, et bientôt interdite même aux autres candidats sous peine de subir à leur tour l'ostracisme. Même les électeurs du FN (les lepénistes) se retrouvèrent souvent vilipendés, comme s'ils portaient eux-mêmes tous les tares que l'on attribuait à Le Pen et à son parti.

La conséquence en fut la mise hors jeu d'une fraction importante de l'électorat de droite qui s'en trouvait mutilée d'autant, permettant ainsi à la gauche d'assurer l'équilibre. Le plus surprenant est alors l'acceptation par les leaders de la droite qualifiée pour la circonstance de « fréquentable » une telle pénalisation qui ne pouvait qu'entraver considérablement leur retour au pouvoir. Mais pour J.Chirac, dont l'influence a été déterminante, seule comptait la perspective de son accession à la présidence, ce qui l'obligeait à toujours se concilier une certaine classe médiatique. A cela s'ajoutait l'incapacité de la droite à s'opposer à la dynamique idéologique de son vis-à-vis, s'exprimant à travers l'antiracisme.

## 2) La marche triomphante de l'antiracisme



Symon Petlura

L'idéologie antiraciste (ainsi que l'usage même du terme « racisme » dans son acception contemporaine) apparaît à la fin des années vingt en France, dans des circonstances bien précises. C'est en effet la « Ligue internationale contre les pogroms », une association créée en 1927 pour assurer la défense de Samuel Schwarzbard, un juif ukrainien qui avait assassiné en pleine rue à Paris Symon Petlura, qui est à l'origine de sa première formulation. Petlura (ou Petlioura) était l'ancien général en chef de l'éphémère armée de l'Ukraine indépendante de 1918, réfugié ensuite en France, où il continuait à symboliser la résistance de son pays face au pouvoir communiste. Le prétexte invoqué par l'assassin était la vengeance, comme quoi sa victime avait des responsabilités dans les massacres subis par des juifs durant les derniers mois de la guerre en Ukraine. En fait, on sait maintenant que Petlura n'y était personnellement pour rien et que son meurtre avait été commandité par Moscou qui se préparait à la liquidation du nationalisme ukrainien (et par la suite, de 6 à 7 millions d'habitants de la région, par le massacre et la famine). Mais à l'époque, on ne voulait pas le savoir et grâce à l'énorme pression médiatique orchestrée par les juifs et les communistes (très souvent les mêmes, tout comme à Moscou ou d'autres capitales européennes !), le procès Schwarzbard s'achève par un non-lieu et le triomphe de l'assassin.



Schwarzbard

Forte de son succès et des soutiens qu'elle a pu obtenir auprès de l'intelligentsia de gauche, ainsi surtout que celle de la diaspora juive, la Ligue contre les Pogroms se transforme en 1928 en Ligue

Internationale Contre l'Antisémitisme (LICA). Depuis lors, cette association, qui a toujours su s'allier le monde médiatique et les milieux au pouvoir n'a cessé d'exercer une influence discrète mais décisive dans l'évolution idéologique française.

La première réussite de la LICA est l'assimilation au « fascisme » de tout ce qui, dans le monde occidental, s'apparente au nationalisme ou aux revendications identitaires, à l'exception notable du sionisme. Mais là surtout où son succès est véritablement phénoménal, c'est dans l'invention du « racisme », présenté par ses soins comme une idéologie pernicieuse dont l'antisémitisme en est l'expression la plus intolérable, et contre lequel elle se veut le fer de lance. Dès l'origine, ce qui est qualifié de « racisme » est ainsi une idéologie que l'on prête à l'ennemi, indépendamment de ses propres formulations de ses idées, ou même de ses intentions. D'où par exemple l'accusation de « racisme insidieux » ou même « inconscient » que les tribunaux ont parfois sanctionné (comme en France récemment, lors d'un procès attenté contre les critiques du freudisme). En la circonstance, il revient au seul antiraciste de définir ce qu'est le « racisme », et qui à ses yeux doit être stigmatisé comme « raciste ».

Grâce à ses importants moyens financiers, lui assurant le service d'une armée d'avocats, la LICA entreprit ainsi de multiplier les plaintes, qu'elle veillera toujours à appuyer par une campagne de presse appropriée, contre ses adversaires. Longtemps cependant, il lui avait manqué l'instrument juridique adapté à ses ambitions, jusqu'à ce qu'en 1939, elle réussit à faire adopter le décret-loi Marchandreau réprimant les « diffamations racistes ». Si l'on excepte la loi bolchévique de 1918 condamnant sommairement à mort toute personne accusée d'antisémitisme, c'est là sans doute la toute première loi antiraciste de l'histoire.

Mais ce ne fut qu'en 1972 que l'influence de la LICA, appuyée par ses deux alliés, le MRAP (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, d'obédience communiste, apparu après la guerre) et la Ligue des Droits de l'Homme (organisation maçonnique largement dominée par les juifs, apparue en 1898 pour la défense du capitaine Dreyfus) devint véritablement déterminante, grâce à l'adoption par le Parlement français de la loi Pleven. Cette dernière pénalise en effet la « provocation à la discrimination et à la haine », tout en permettant aux organisations antiracistes de prendre l'initiative des plaintes en se portant elles-mêmes partie civile.

C'est ainsi que la LICA (devenue la LICRA en 1979, mais le terme même de « racisme » fut intercalé dans sa dénomination depuis 1932) pourra véritablement prendre la tête de la campagne de diabolisation du FN. Pour ce faire, elle s'était également adjoint l'appui de SOS-Racisme, une nouvelle organisation fondée en 1984, dans le but d'« encadrer » les militants antiracistes issus de l'immigration mais dirigée en fait par l'Union des Etudiants Juifs de France, par l'intermédiaire de Julien Dray, un leader trotskiste. Davantage même, il est maintenant établi que l'initiative en avait été prise par l'Elysée, en vue de la récupération des mouvements de jeunes arabes et noirs qui commençaient à s'agiter. Depuis en effet que le gouvernement Chirac avait permis en 1975 le regroupement familial des travailleurs immigrés, la France s'est transformée en véritable pays de peuplement pour des millions de ressortissants de ses anciennes colonies. Des tensions avec les Français de souche ne manquèrent alors de surgir, conduisant tout à la fois au succès électoral du FN et à son exclusion, en tant que parti « xénophobe » et « raciste ».

D'ailleurs, il semblerait même que cette politique d'ostracisme à l'égard du FN avait été organisée conjointement par les dirigeants socialistes et les leaders du B'nai Brith, la plus ancienne et la plus puissante organisation maçonnique juive mondiale basée aux USA mais dont les responsables français étaient souvent les mêmes que ceux de la LICRA. Lorsqu'on sait enfin que nombre de dirigeants français, à commencer par F.Mitterrand depuis 1974 (et il en sera de même de J.Chirac et plusieurs Premiers ministres, des dizaines de ministres, des centaines de sénateurs, députés ou maires de tout bord, sans parler des personnalités étrangères !) étaient aussi en fait membres de la LICRA, il n'est guère étonnant que des connections et des accords interviennent régulièrement au plus haut niveau entre les parties.

On doit aussi ajouter que pour les organisations juives, un autre facteur venait alors d'entrer en ligne de compte, l'urgence du combat contre le révisionnisme historique. Depuis en effet le dénouement des procès qu'elles avaient menés contre Robert Faurisson en 1978-83, il était devenu manifeste que la croyance en la réalité de la tentative de génocide des juifs par les nazis durant la seconde guerre mondiale était menacée. Pour les juifs, un tel risque était tout simplement inacceptable car une large partie de leur influence, sans parler de la légitimité même de l'état d'Israël, dépendait de la reconnaissance de la réalité de leur « martyr ». Or, les recherches historiques ne semblaient guère suffire pour assurer l'acceptation par tous de

leur point de vue, ne serait-ce qu'en raison de l'impossibilité d'apporter une quelconque preuve documentaire (en dehors des témoignages qui, cependant, n'ont jamais fait l'objet de vérifications judiciaires !) de l'existence des chambres à gaz, ainsi que de la décision même du génocide des juifs par les dirigeants nazis. A première vue, cela pouvait surprendre mais, après des enquêtes minutieuses et les vérifications requises, il a fallu se rendre à l'évidence. C'est ainsi à regret que le colloque de circonstance de l'université de la Sorbonne de 1982, présidé par Raymond Aron et François Furet, deux sommités intellectuelles juives de l'époque a dû le confirmer solennellement. Il ne restait plus alors qu'à recourir à la loi et à la répression pour empêcher toute contestation de ce que désormais, on appelait l'« holocauste » ou la « shoah ». Une notion qui ne renvoyait plus à un événement historique spécifique, pouvant faire l'objet de recherche scientifique avec tout ce cela implique mais à quelque chose qui relève de l'incantation ou de la profession de foi, dans un cadre de plus en plus religieux. La « religion de la shoah » dénoncée par Esther Benbassa était née.

Le premier pays à proclamer une telle loi, dès 1981, fut l'état d'Israël. Dans les pays occidentaux cependant, légiférer pour imposer d'autorité une « vérité historique » demeurait inconcevable, étant donné les dérives prévisibles que cela implique. La propagation des idées révisionnistes était cependant telle (des sondages avaient révélés que jusqu'à un tiers des Français doutaient déjà alors de l'existence des chambres à gaz nazies) qu'à partir de 1985, les dirigeants de la communauté juive pressèrent les autorités de réagir. Mais les socialistes perdirent le contrôle de l'Assemblée en 1986 et le projet dut être ajourné. Ce ne sera ainsi qu'en 1990, à la suite de l'émoi provoqué médiatiquement par la profanation du cimetière juif de Carpentras par des inconnus (mais d'emblée, associé au FN) qu'une loi réprimant le révisionnisme vit le jour en France, rapportée par le député communiste J.-C. Gayssot.

Dès lors commença véritablement pour la France, bientôt suivie par d'autres pays européens, une véritable descente aux enfers dans la dégradation de sa vie intellectuelle et sociale. A la suite des révisionnistes (rebaptisés « négationnistes », afin d'apparaître comme des « hérétiques » ou les « athées » de la nouvelle religion !), c'est toute la liberté d'expression qui dut prendre le chemin de la clandestinité ou des tribunaux. Les associations antiracistes ou assimilées telles devinrent toutes puissantes, multipliant les procès et les condamnations pour des raisons de plus en plus ubuesques. Leurs militants se muèrent en délateurs et en inquisiteurs, chargés de traquer et de dénoncer le moindre propos considéré comme « haineux » ou discriminatoire, de la part en particulier des Français de souche. Après les Juifs et les immigrés afro-maghrébins, ce fut au tour d'autres minorités ethniques ou sociales (les Arméniens, les homosexuels, les victimes du sida, etc.) de réclamer des attentions particulières. Et beaucoup réussirent effectivement à obtenir gain de cause par l'imposition de nouvelles lois répressives (dites souvent « mémorielles ») ou autres mesures administratives en leur faveur, mais sans jamais en être vraiment satisfait, d'où le maintien de la pression, la surenchère permanente.

Durant ce temps, avec l'exacerbation de la crise dans les pays appauvris du sud, l'immigration en France ne cessa de prendre de l'ampleur, au rythme semble-t-il d'environ 250.000 entrées annuelles, en y incluant les clandestins. Mais toutes critiques à l'égard du phénomène, sans parler des immigrés eux-mêmes exposaient à la vigilance des associations antiracistes pour qui cela ne pouvait relever que de la xénophobie et du racisme. D'ailleurs, les doctrinaires de l'antiracisme prônaient ouvertement le développement de l'immigration et le métissage généralisé afin de permettre l'avènement d'une société multiethnique. Il faut aussi cependant ajouter que, par-delà ce que d'aucuns présentent comme de l'idéalisme, la motivation d'un tel choix politique, franchement reconnue à l'occasion, était la volonté de transformer de manière irréversible la société française en détruisant son caractère essentiellement européen. Certains y voyaient en effet le meilleur moyen d'empêcher à jamais la résurgence du « fascisme » qui reste leur préoccupation permanente. Le problème est que la majorité des Français auxquels personne n'a jamais rien demandé à ce sujet ne semblaient pas vraiment d'accord et, dans les faits, la société multiraciale imposée par la répression et la propagande conduit surtout à une société multiraciste.

Dans cette ambiance de terrorisme intellectuel et de dégradation accélérée de toutes les valeurs, le repoussoir universel était donc le « racisme » que la masse des médias associait directement au discours du FN et de son leader, que pourtant on avait de moins en moins l'occasion d'entendre. Malgré cela, la popularité de Le Pen continuait à se maintenir, ou même à augmenter. C'est que la grande majorité de la

population ne pouvait non plus manquer de déplorer la recrudescence de l'insécurité, fatalement associée à la question migratoire, ainsi que la déliquescence de l'identité nationale.

### 3) La lepénisation contre Le Pen

C'est en 2001 que la situation semble avoir commencé à basculer, à la suite de la reprise de l'intifada par la résistance palestinienne. En même temps en effet que la droite dure israélienne accédait au pouvoir, une fraction importante de l'opinion juive de la diaspora se mettait à afficher des positions ouvertement anti-arabes, à la façon de ceux dont elle dénonce d'habitude le « racisme ». Puis vint le choc du 11 septembre et la croisade contre le terrorisme islamique des Américains, sous l'impulsion des néo-conservateurs. Il n'est pas alors superflu de rappeler que les doctrinaires et les principaux dirigeants de ce « courant » soutiennent tous inconditionnellement Israël, même quand ils ne sont pas d'origine juive. Tout ceci contribue à expliquer le basculement sensible de l'opinion juive américaine, qui est traditionnellement pro-démocrate, vers le camp républicain. En fait, on peut même dire que, pour la première fois depuis leur émancipation au début du XIXe siècle, les juifs se retrouvent majoritairement du côté du conservatisme dans tous les pays occidentaux. Leurs élites ne sont plus maintenant à la tête de la révolte contre l'ordre bourgeois pour en devenir les meilleurs soutiens. Il est vrai qu'ils en sont aussi désormais les principaux bénéficiaires.

En France également, cette évolution est sensible, avec un léger décalage. Le premier choc fut ici apporté par l'accès de Le Pen au second tour de l'élection présidentielle en 2002. On se souvient alors de la dramatisation médiatisée des appels de la gauche à voter pour J.Chirac afin de faire barrage au leader du FN. Le prétexte en avait été le « front républicain », avec sans doute comme meilleur slogan : plutôt voter pour un escroc qu'un fachos ! Avec le recul cependant, on se rend compte que ce dévoiement singulier n'était pas tant une simple réaction de circonstance que l'annonce d'une tendance profonde. Par la suite en effet, les signes se multiplièrent pour révéler que nombre de « faiseurs d'opinion » en vue, depuis toujours champions de l'antiracisme en étaient venus à adopter des positions de plus en plus critiques concernant l'immigration.

Parmi les événements qui ont le plus contribué à fixer les positions, une place à part doit être accordée à l'affaire Dieudonné. Celle-ci avait démarré en décembre 2003 après que l'humoriste franco-camerounais s'était permis dans un sketch télévisé d'assimiler les sionistes intégristes aux nazis. La réaction de la communauté juive fut alors d'une extrême virulence, se traduisant par une cascade de dépôts de plaintes et de pressions médiatiques pour briser la carrière de l'humoriste. Ceci entraîna en retour une mobilisation de nombreux noirs pour la défense de celui qu'ils considéraient comme un « frère » injustement persécuté. A la suite de celui de Dieudonné lui-même, le discours de ces derniers devint vite alors violemment antisioniste, aggravant de ce fait le fossé qui était en train de se creuser entre l'opinion juive et la communauté noire, ainsi que les immigrés en général.

Mais c'est surtout à partir de mars 2005, à l'occasion des « débordements » qui avaient accompagné les manifestations lycéennes que le basculement devint spectaculaire. A la suite du journal *Le Monde*, les autres médias se mirent à leur tour à dénoncer le « racisme anti-blanc », une expression jusque-là utilisée par les seuls partisans de ce que l'on qualifiait toujours d'« extrême-droite ». Avec les émeutes d'octobre-novembre de la même année, les choses ne firent ensuite que s'accélérer. Si bien que les observateurs avaient dû admettre que la « lepénisation des esprits » concernait désormais une large fraction de la population française.

On comprend alors le réel optimisme affiché par J.-M. Le Pen au moment d'entamer la campagne présidentielle de 2007. Au moins pour ce qui concerne la question de l'immigration qui lui a été si préjudiciable, et même pour beaucoup, au sujet de la défense de l'identité nationale, il apparaissait comme un précurseur. D'ailleurs, un de ses adversaires, Ph. de Villiers se voulait carrément, pour reprendre la formule de ses partisans, « un Le Pen plus jeune, sans les dérapages ». Traduction : sans l'hostilité de la communauté juive. Mais celui qui bénéficiait le plus clairement de la faveur des Juifs était cependant N.Sarkozy. Non seulement pour ses origines mais aussi, et même surtout, sa réputation de fermeté à l'égard des immigrés. D'ailleurs, Le Pen lui-même reconnaissait que beaucoup de ses idées avaient été adoptées par son adversaire de l'UMP. Au point que, pour essayer de s'en différencier, il dut

entreprendre un « gauchissement » de ses positions habituelles, en faisant quelques ouvertures remarquées aux immigrés.

Mais au final, le résultat lui a donc été désastreux. Le FN a bien réussi à être un peu moins diabolisé (comprenons, les médias dominants ont décidé de modérer leurs attaques contre lui !) mais au prix de la perte de près de la moitié de son électorat. Au lieu de lui faire gagner de nouvelles voix dans les milieux de l'immigration comme il l'escomptait, sa stratégie d'ouverture lui a au contraire aliéné le soutien de nombre de ses anciens électeurs qui ont préféré faire confiance au nouvel homme fort du pays. Car en la personne de N.Sarkozy, c'est bien l'ancien Le Pen, celui qui avait subi l'ostracisme pour les idées qu'on lui prêtait qui a été élu. D'ailleurs, les milieux de l'immigration l'ont bien compris et ont cette fois-ci focalisé leurs hostilités contre le candidat de l'UMP. La seule différence est que, désormais, les médias sont largement du côté du « fasciste » qui, du coup, ne l'est plus vraiment, sauf pour quelques retardataires qui n'ont peut-être pas compris toute l'histoire.

#### **4) Le FN a-t-il encore un avenir ?**

Au lendemain de l'élection présidentielle, le FN se retrouve amère et désesparé. J.-M. Le Pen qui a incarné ce parti depuis 35 ans se trouve désormais sur le seuil de la sortie, sans avoir pu atteindre ses objectifs. Certaines des idées qu'il a longtemps défendues semblent bien avoir fini par triompher mais au profit d'un concurrent dont rien ne permet sérieusement de penser qu'il serait en mesure de les réaliser. Car n'en déplaisent aux partisans habituels du FN dont le vote, de toute évidence, a été décisif dans la victoire de N.Sarkozy, celui-ci n'est pas près de surmonter les contradictions auxquelles il est confronté.

Par-delà en effet les promesses électoralistes, ce qui caractérise avant tout le nouveau président français est sa sympathie ultra-libérale et sa volonté de s'inspirer davantage du modèle étatsunien, que ce soit pour la gestion économique, la politique sécuritaire ou l'orientation diplomatique. C'est d'ailleurs ce qui lui a aussi valu le soutien massif des milieux d'affaires. De même, si les Juifs en ont fait leur champion (c'est en Israël, où ses partisans ont même réussi à faire imprimer un timbre à son effigie durant la campagne électorale que Sarkozy a obtenu son meilleur score, 90,7 % !), c'est qu'ils sont persuadés de pouvoir compter sur son approbation des positions de Jérusalem.

Dans ces conditions, on imagine mal comment il pourrait réussir à réduire la « fracture sociale » comme on dit au profit des laissés pour compte, dont le nombre augmente chaque jour davantage en France. Et d'autant plus évidemment lorsque ceux-ci appartiennent surtout aux milieux issus de l'immigration qui, d'ores et déjà sont massivement contre lui, et ne demandent qu'à le faire savoir bruyamment. Si encore, il pourrait réellement se concilier la masse des Français de souche dont l'une des préoccupations majeures, à côté des exigences sécuritaires, semble être désormais la question identitaire. Mais cela paraît difficilement concevable dans le contexte actuel de l'idéologie antiraciste qui est largement à l'origine même de tout ce problème. C'est d'ailleurs ce qui avait poussé plusieurs intellectuels de renom à signer des pétitions demandant l'abrogation des lois mémorielles, et en particulier la loi Gayssot contre le révisionnisme, aux lendemains des émeutes banlieusardes de 2005. L'opinion juive demeure cependant hostile à ces revendications car elle considère, à juste titre, que les lois antiracistes représentent la principale barrière contre le retour en force des manifestations antisémites, jusqu'ici simplement refoulées. A la rigueur, elle veut bien accompagner une certaine « droitisation » de la société, se traduisant notamment par une plus grande fermeté à l'égard de l'immigration mais à la condition que cela ne nuise en rien aux intérêts de la communauté juive et d'Israël. Ce qui est pour le moins contradictoire.

On voit alors jusqu'à quel point la marge de manœuvre du nouveau président français est étroite et, pour tout dire, ne semble guère présager une issue heureuse, à moins que des bouleversements majeurs ne viennent renouveler la donne.

Pour le FN également, l'avenir ne paraît pas vraiment prometteur. Il est désormais manifeste que cette élection présidentielle de 2007 ferme la parenthèse qui s'était ouverte en 1984, période durant laquelle Le Pen et son parti avaient servi de repoussoirs au profit du système. Tout laisse ainsi penser que la division que vient de connaître son électorat est le signe d'un véritable éclatement du mouvement même. Il ne resterait plus alors derrière le successeur de J.-M. Le Pen qu'un parti nettement moins important, pouvant même éventuellement se voir intégré dans la majorité présidentielle où il représenterait la frange la plus

nationaliste. En revanche, les courants plus explicitement identitaires, de tendance à la fois régionaliste et pro-européenne, pourraient connaître un succès inédit. D'ores et déjà, on estime que ceux-ci représentent actuellement jusqu'au quart de l'électorat habituel de Le Pen, sans être pour autant intégré au FN auquel ils reprochent son jacobinisme. On peut alors imaginer qu'avec le développement constant de la sensibilité aux questions environnementales qui sont aussi liées aux préoccupations locales, de nouveaux partis à la fois identitaires et écologistes verront le jour, contribuant à donner un nouveau dynamisme au monde politique.

Andriantseho Tantely (17 mai 2007)

## Suggestions de lecture

Benbassa, Esther & Attias, Jean-Christophe

- *Les Juifs ont-ils un avenir ?* Paris, Hachette, 2002.

Duverger, Emmanuelle & Ménard, Robert

- *La censure des bien-pensants*. Paris, Albin Michel, 2003

Juhem, Philippe

- *SOS-Racisme, histoire d'une mobilisation « apolitique »*. Thèse, Nanterre, Paris X, 1998.

Accessible on-line : <http://juhem.club.fr/index.html>

Kling, Anne

- *La France LICRAtisée*. Editions Deterna, 2006.

Lévy, Elisabeth

- *Les maîtres-censeurs*. JC Lattès, 2002

Malik, Serge

- *Histoire secrète de SOS-Racisme*. Paris, Albin Michel 1997

Matringhem, Jean-Jacques & Randa, Philippe (eds)

- *Vers la société multiraciste*. Paris, Dualpha, 1993

Moncomble, Yann

- *Les professionnels de l'antiracisme*. Paris, Ogmios, 1987

Ratier, Emmanuel

- *Mystères et secrets du B'nai B'rith*. Paris, Editions Facta. 1993

Ryssen, Hervé

- *Les espérances planétaires*. Editions Baskerville, 2005

- *Psychanalyse du judaïsme*. Editions Barkerville, 2006

- *Le fanatisme juif*. Editions Baskerville 2007.

Taguieff, Pierre-André

- *La force des préjugés. Le racisme et son double*. Paris, La Découverte, 1987.

- *Les fins de l'antiracisme*. Paris, Editions Michalon, 1995.